



PRÉINSCRIPTIONS

Questions Réponses

S STAINS
VILLE DE

STAINS.FR





1. Quand est-ce que je dois préinscrire mon enfant ?

> Entre le 1^{er} et le 20 du mois en cours, pour une fréquentation prévue le mois suivant.

Attention, pour une demande de fréquentation au centre de loisirs pour les vacances scolaires, toutes les familles doivent procéder à la préinscription.

2. Comment dois-je faire pour préinscrire mon enfant ?

> Je me procure le formulaire papier de préinscription disponible sur :

- Les structures municipales (Accueil Famille Angela Davis- Centres de Loisirs)
- En téléchargement (site web de la ville ou sur le kiosque famille).

> Je le remets entre le 1^{er} et le 20 de chaque mois :

- Par courriel à l'adresse : preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr
- À l'accueil Famille de l'Espace Angela Davis
- Au centre de loisirs

Un jour réservé (coché) est un jour facturé.

3. À quelle heure dois-je déposer mon enfant et à quelle heure puis-je venir le chercher ?

> Le matin, je peux déposer mon enfant à partir de 7h 30 et jusqu'à 9h 30 maximum.

> Le soir, je peux venir le chercher à partir de 16h et jusqu'à 19h maximum.

- > Si je l'inscris le matin seulement sans repas, je viens le chercher entre 11h 30 et 12h.
- > Si je l'inscris le matin avec repas, je viens le chercher entre 13h et 13h 30.
- > Si je l'inscris l'après-midi avec repas, je le dépose entre 11h 30 et 12h.
- > Si je l'inscris l'après-midi sans repas, je le dépose entre 13h et 13h 30.

4. J'ai transmis mon formulaire complété mais j'ai besoin de changer certains jours ?

> Je peux changer ma réservation du mois à venir jusqu'au 25 du mois en cours, par mail à l'adresse :

preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr

PASSÉ LE 25 DU MOIS :

> Je peux effectuer une demande dérogation, par mail à preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr
Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif (raison professionnelle, raison médicale, naissance, décès...)

Tout changement non justifié sera refusé.

5. J'ai inscrit mon enfant demain mais il est malade ce soir ?

Une absence / annulation est possible.

Dans les 2 jours qui suivent la fréquentation prévue, je dois transmettre par mail à l'adresse :

preinscriptions.centredeloisirs@stains.fr

le justificatif correspondant :

- À une absence pour raison médicale.
- À un événement familial important (naissance, décès).

Une absence non justifiée sera facturée.

Contact Utile

Accueil Famille Angela Davis
64, av. Gaston-Monmousseau, 93240 Stains
• 01 49 71 81 70 •

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h 45 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h,

Mardi
de 13h 30 à 17h.

Les 2^e et 4^e samedis du mois
de 8h 45 à 11h 45.

